

Relevé de décisions du Conseil d'administration Réuni en formation plénière le 7 juillet 2017

1. Vie de l'Etablissement

1.2 Mandat au Président pour négocier les conditions d'un partenariat de l'U-PEC à l'I-SITE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, le principe d'un partenariat extérieur avec le consortium I-SITE « FUTURE ».

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, a donné mandat au Président de l'UPEC pour négocier un accord entre l'UPEC et le Comité de pilotage de l'I-SITE quant aux modalités et à la valorisation de la participation de l'UPEC à l'I-SITE.

1.4 Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, le procès-verbal de la séance du 28 avril 2017.

2. Formation et recherche

2.1 Approbation du projet modifié Alter PACES

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, la modification du dossier déposé en vue de l'expérimentation Alter PACES au sein de la Faculté de Médecine de l'UPEC.

2.2 Approbation : Appel à projets « Nouveaux cursus universitaires » du PIA 3

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, le dépôt du projet « MaLiMa : Ma Licence : du projet au mode *makers* » en réponse à l'appel à projets « Nouveaux cursus universitaires ».

2.3 Approbation : Appel à projets « Ecoles universitaires de recherche » du PIA 3

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, le dépôt du projet « Pollution de l'environnement et impacts sanitaires » en réponse à l'appel à projets « Ecole universitaires de recherche ».

3. Ressources humaines

3.1 Approbation des fonctions ouvrant droit à la prime pour charges administratives (PCA) et à la prime pour responsabilités pédagogiques (PRP) pour l'année universitaire 2017-2018 ainsi que les taux minimum et maximum d'attribution de ces primes

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a émis, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, un avis favorable à la liste des fonctions ouvrant droit au bénéfice de la prime de charges administratives et aux taux minimum et maximum annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a proposé au Président de l'Université, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, la liste des fonctions ouvrant droit à la

prime pour responsabilités pédagogiques pour l'année universitaire 2017-2018 ainsi que les taux minimum et les taux maximum d'attribution de cette prime.

4. Patrimoine

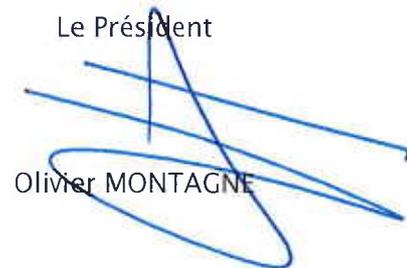
4.1 Approbation du projet de bail immobilier suite à l'intégration de l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) au sein de la Faculté de Médecine.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, avec 4 abstentions et 20 voix « pour », le projet de bail entre l'Université et l'Union d'Economie Sociale G.A.I.A. pour la période allant du 27 juillet 2017 au 26 juillet 2026.

Le Vice-Président du Conseil
d'administration


Frédéric GERVAIS

Le Président


Olivier MONTAGNE